



**HAL**  
open science

# Hirak et crise de légitimité politique. Conflits autour des usages de l'histoire

Karima Direche

► **To cite this version:**

Karima Direche. Hirak et crise de légitimité politique. Conflits autour des usages de l'histoire. Pour une socio-histoire du hirak algérien, A paraître. hal-03426155

**HAL Id: hal-03426155**

**<https://hal.science/hal-03426155>**

Submitted on 12 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **Hirak et crise de légitimité politique. Conflits autour des usages de l'histoire**

Karima Dirèche, TELEMMe/ CNRS-AMU/

## **Résumé :**

**Le soulèvement populaire du 22 février 2019 met en lumière la crise de représentation et de légitimité politique de l'Etat algérien dans toutes ses dimensions. Face à cet événement désormais historique, le pouvoir d'Etat pour le contrecarrer déploie, depuis, l'ensemble de son arsenal de légitimation historique et de répression. Cette contribution abordera, dans une perspective historique, les remises en question de l'héritage politique et idéologique du régime algérien. Elle analysera la matrice militaire et oligarchique du pouvoir d'Etat tel qu'il s'est imposé en 1965 et son évolution dans les décennies qui ont suivi. De la construction d'un État révolutionnaire au tsunami du *hirak*, elle interrogera la pérennité des récits officiels sur la légitimité historique de l'Etat et les possibilités d'une transition politique.**

Le mouvement citoyen, tel qu'il a occupé l'espace public le 22 février 2019, a montré sa capacité à mobiliser des pans entiers de la société algérienne soudés autour du rejet commun du régime politique. Cette contestation, spectaculaire et inédite dans l'histoire des mobilisations collectives des pays du sud de la Méditerranée, dotée du souffle long de la résistance dans sa longévité et sa périodicité, a transformé la rue algérienne en une véritable agora où les citoyens ordinaires se sont emparés des questions politiques nationales et internationales. Dans cette effervescence d'apprentissages sans précédent de la citoyenneté, la culture politique populaire dénonce, lucidement, la crise du nationalisme d'État, la débâcle du modèle économique et social, ainsi que la disqualification de l'appareil étatique. Cette dénonciation dévoile une distanciation critique à l'égard des modèles autoritaires et nationalistes (à l'œuvre depuis six décennies) considérés, par l'opinion publique, comme des expressions politiques dépassées qui ne s'ajustent plus aux réalités du présent. Elle s'accompagne également de la remise en cause collective des récits historiques officiels dans une condamnation sévère de la manipulation de l'histoire du pays tout en laissant émerger d'autres récits du passé (Dirèche, 2021). L'appropriation collective de l'espace public telle qu'elle a eu lieu depuis février 2019 s'est donc accompagnée de l'expression inédite de ces mémoires historiques populaires désencombrées de la doxa officielle.

Cette contribution abordera, dans une perspective historique, les résistances de l'héritage politique et idéologique du régime algérien face à la contestation sociale. La crise de représentation de l'Etat telle qu'elle est exprimée par le *hirak* oblige les dirigeants politiques au redéploiement de l'ensemble de l'appareil discursif de légitimation historique au secours de la nature militaire et oligarchique du pouvoir d'Etat. Elle analysera le mode opératoire de l'Etat algérien dans la pérennisation des récits officiels et la façon dont l'histoire, comme discipline, est à nouveau convoquée comme forteresse des récits du passé et garante de sa légitimité politique.

## **1- Histoire et pouvoir. La rupture annoncée ?**

Depuis l'indépendance en 1962, l'État algérien, en même temps qu'il impose une définition de la nation en Algérie, a un rôle de prescripteur en matière de récits historiques et tend à imposer ses normes dans l'enseignement et la recherche et une « histoire-mémoire canonique »<sup>1</sup> où les interactions entre écriture de l'histoire et idéologie sont fortes. La politique d'écriture et de l'enseignement de l'histoire s'est longtemps articulée à des paradigmes nationalistes et arabo-islamiques<sup>2</sup>; ce qui a abouti

---

<sup>1</sup> Expression empruntée à Claude Liauzu lorsqu'il parle de l'histoire nationale française. Cf. C. Liauzu, *Dictionnaire de la colonisation française*, Paris, Larousse, 2007

<sup>2</sup> En cela, elle se calque sur le modèle français de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années 1950 qui montre la grandeur et l'unité du pays dans une exhortation au patriotisme. Les manuels de l'historien Ernest Lavisse, dans

au verrouillage idéologique de la discipline historique. Autoritarisme, populisme, nationalisme (à la mesure de la réactivité à l'histoire colonialiste), arabisme et islamisme constituent la grammaire narrative de l'histoire du pays. Configuration plutôt banale, dirions-nous, dans les années 1960, pour les pays qui ont accédé à l'indépendance. Et, situation courante également pour l'histoire des Etats-nations puisqu'aucun Etat, engagé dans une construction nationale, n'a échappé à l'instrumentalisation de l'histoire, de la mémoire et des tentations de la « fiction » nationale. Si le printemps démocratique algérien (1988-1991) a révélé l'érosion des récits classiques en laissant émerger d'autres voix qui avaient été longtemps réduites au silence ou simplement ignorées (Mohand-Amer, 2020), la parenthèse fut courte et brutalement stoppée par l'affrontement meurtrier qui opposa, durant une décennie, les islamistes armés et les services de sécurité d'Etat.

Les formes de renouvellement et/ou de reproduction des élites politiques ne sont adoucies que par leurs références et leur fidélité à la primo-doxa nationaliste et à l'héritage de la guerre. La seule légitimité politique des dirigeants au pouvoir, est celle tirée de la participation à la guerre de 1954 ou alors de celle de ses bénéfiques collatéraux. Cette structure du pouvoir politique, inextricablement liée à la rente de la guerre et à l'impossibilité de valider un débat démocratique, a autorisé toutes les déviances et les violences et continue encore aujourd'hui à imposer des lectures monolithiques et normatives du passé ; dans une logique d'amnésie régulée et d'autocensure.

Aujourd'hui, l'Etat algérien poursuit encore et toujours le mythe de sa Révolution, alimente la vénération des héros de la guerre, les *mujâhidin*, cultive le culte de ses *shuhadâ* (martyrs) et préserve farouchement les privilèges de la *Famille Révolutionnaire*<sup>3</sup>. Les modifications apportées en novembre 2008, à la Constitution de 1996 sont particulièrement éclairantes de cette volonté de figer l'histoire de l'Algérie contemporaine dans des paradigmes nationalistes intouchables. Ainsi les deux articles constitutionnels remaniés préservent le rôle de l'Etat comme garant des récits historiques nationaux et soulignent le rôle qui lui revient dans la promotion de l'écriture de l'histoire, de son enseignement et de sa diffusion auprès des jeunes générations<sup>4</sup>.

Ces modifications constitutionnelles pourraient n'être qu'une réactivation nostalgique de l'idéalisation d'une Algérie en guerre, engagée dans un combat héroïque qui ne pouvait être que victorieux ; nostalgie d'un temps ancien si prometteur pour l'avenir. Mais elles renvoient à une réalité plus sombre des pratiques politiques de l'appareil d'Etat algérien. Car si l'Etat algérien renforce plus que jamais son monopole sur l'écriture de l'histoire, il modifie parallèlement la nature de son régime politique en renforçant, sous les mandats de Abdelaziz Bouteflika, les pouvoirs présidentiels qui, à terme, verrouille drastiquement les possibilités de pluralisme et d'alternance du paysage politique algérien. La proclamation d'un cinquième mandat pour Bouteflika aux élections présidentielles prévues pour avril 2019<sup>5</sup> a constitué, d'une certaine façon, le point d'orgue de la fermeture du paysage politique et du blocage du système politique tel qu'il s'est affirmé depuis 1962.

La relation entre la défense et la promotion de l'histoire officielle et la légitimité historique de l'Etat et des acteurs du pouvoir demeure plus que jamais d'actualité. La promulgation d'un décret au Journal Officiel de janvier 2017<sup>6</sup> légiférant sur la censure et l'omniprésence du ministère des

---

leurs introductions, enjoignaient les élèves de la façon suivante : « tu dois aimer la France parce que la Nature l'a faite belle et parce que l'histoire l'a faite grande ».

<sup>3</sup> La famille révolutionnaire est constituée de groupes sociaux marqués par la dimension sacrificielle et de légitimité révolutionnaire qui bénéficient de privilèges exorbitants au sein de la société algérienne. *Mujâhidîn* et enfants de *shuhadâ* regroupés en plusieurs associations qui sont les gardiennes du temple du récit historique de la guerre de libération. Il y'a également les enfants des *mujâhidîn*.

<sup>4</sup> Article 5 de la Constitution de 2008 : La loi dispose, en effet, de « promouvoir l'écriture de l'histoire et son enseignement aux jeunes générations en tant que patrimoine que tous les Algériens ont en partage en vue de perpétuer la mémoire collective du peuple algérien et de consolider les principes fondateurs de la nation algérienne ».

<sup>5</sup> Elections qui n'auront pas eu lieu avec la démission/déstitution de Bouteflika et qui seront reportés en décembre 2019.

<sup>6</sup> Décret exécutif n° 17-19 du 18 *Rabi' al-Thani* 1438, correspondant au 17 janvier 2017 fixant les modalités de mise en œuvre de la procédure des dépôts de la liste des titres des livres importés avant distribution en Algérie. Article 5 (...) les livres qui traitent des questions du Mouvement national et de la révolution algérienne sont

Moudjahidines est l'expression de la toute-puissance des associations des Moudjahidines et des enfants de *shuhadâ*, courroies de transmission du récit mémoriel (qui se présente comme historique) de l'histoire de la guerre.

L'héritage révolutionnaire et la sacralisation des *mujâhidîn* sont au cœur du discours officiel, repris inlassablement par les dirigeants dans un décalage dramatique entre d'une part, un appareil d'Etat figé dans un logiciel idéologique d'un autre temps et d'autre part, une société algérienne lasse des mythes nationaux et qui appelle à d'autres pratiques de gouvernance et à des relectures critiques du passé.

C'est pourquoi le *hirak* laisse à voir une autre Algérie qui, à l'échelle du territoire national, est soudée par l'action protestataire dans le rejet commun du régime politique et de ses élites dirigeantes. Si le mode opératoire des printemps dits arabes s'est invité dans les grandes marches hebdomadaires, il ne parvient pas à éclipser un mode protestataire inventif, profondément polarisé sur le sentiment d'une indépendance confisquée et sur la reddition des comptes. Et (il n'est pas inutile de le souligner), il permet de constater l'écart vertigineux entre, d'une part, une contestation citoyenne horizontale, auto-régulée et auto-disciplinée mobilisant les mots et les slogans comme des outils de résistance qui se réinventent à chaque nouvelle manifestation et, d'autre part, un système politique vertical, répressif, oligarchique, producteur de violences récurrentes (1988, décennie 1990, 2001...) et qui semble avoir été pris de cours par la puissance des manifestations et par la radicalité de leurs revendications. L'écart est également considérable entre ces foules immenses qui arpentent les rues d'Algérie en se réappropriant l'espace public longtemps interdit et des élites politiques enfermées dans une posture rigide d'un autre âge, inaptés à introduire une sortie de crise. L'Algérie contestataire découvre, de son côté, des élites dirigeantes perturbées, hésitantes et engluées dans une rhétorique nationaliste d'un autre temps et ne communiquant que par des poncifs ou des menaces.

## **2- Le roi est nu... La vacance du pouvoir présidentiel et la crise de l'Etat**

Cette contestation partagée par un grand nombre d'algérien(ne)s dévoile également une culture politique populaire qui énonce, avec lucidité, la connexion des élites économiques et politiques à l'institution militaire mais surtout la crise de légitimité et de représentation que traversent les partis politiques et le régime en place. Cette culture qui s'exprime collectivement pour la première fois est nourrie par les diverses leçons tirées de l'histoire post-indépendante, de ses épisodes violents, de ses expériences malheureuses (Dirèche, 2021) et de l'arrogance de ses élites dirigeantes. Cette culture populaire a par ailleurs été nourrie par les héritages des grandes mobilisations de 2011, qui ont bouleversé les équilibres politiques des pays du sud de la Méditerranée. Le face à face suspendu entre les contestataires et une présidence grabataire fait vaciller le régime politique et fait intervenir l'armée avec la destitution/démission du président Bouteflika, en avril 2019. Le départ de Bouteflika de la scène politique ne fait que confirmer, aux yeux de l'opinion publique, la maîtrise et le contrôle, par l'armée, de l'institution présidentielle qui fait et défait les présidents. La vacance du pouvoir a dévoilé, dans une exposition impensable (quelques mois seulement auparavant), le système militaire et la mystification du pouvoir civil. De façon totalement inédite, les Algériens se trouvent confrontés directement à l'institution militaire qui, en se montrant ainsi à découvert pour la première fois depuis l'indépendance, révèle sans fards l'ADN du pouvoir politique. Cette armée qui a toujours été considérée, avec une distance révérencieuse et craintive, comme une entité opaque, silencieuse et détentrice de tous les pouvoirs, apparaît dans sa nudité, et expose en premier lieu son chef d'état-major, Ahmed Gaïd Salah<sup>7</sup>, caricature de tous les généraux algériens<sup>8</sup>. Cet oligarque, presque octogénaire, grand soutien de Bouteflika devient l'homme fort du pays après le départ de ce dernier. La façon dont il occupe l'espace politique jusqu'aux élections présidentielles de décembre 2019 vient

---

systématiquement soumis à la lecture du contenu. Article 6 : (...) pour les livres qui traitent du Mouvement national et de la révolution algérienne, les services du ministère chargé de la culture sont tenus de solliciter l'avis du ministère chargé des Moudjahidines ».

<sup>7</sup> Chef d'Etat-Major et vice-ministre de la défense ; subordonné au président de la république qui reste le chef des Armées. D'avril à décembre 2019, il est l'arbitre de la succession de Bouteflika

<sup>8</sup> Le caricaturiste Dilem, le dessinait sous les traits des généraux algériens ventripotents, les poches remplies de pétrodollars.

accuser le décalage déjà saisissant entre le réenchâtement social et politique vécu par les foules mobilisées et l'expression d'un logiciel politique autoritaire considéré comme obsolète par la foule contestataire. Logiciel qui, durant presque six décennies, a développé une culture de l'impunité adossée à des pratiques d'autoritarisme et de violence d'État, régulatrices exclusives de la vie politique.

Les difficultés à proposer une sortie de crise ont contribué à faire tomber en grande partie le mythe d'une institution qui fonctionnait et se reproduisait à l'abri des regards. Ce moment de la vacance du pouvoir présidentiel est certainement un acmé, un moment exceptionnel dans la visibilité du système politique à la lumière de sa nature (le commandement militaire) et dont plus personne ne doute<sup>9</sup>. Cette hyper-polarisation du commandement militaire va faire du slogan « *dawla 'askaria machi madaniyya* » le mot d'ordre repris par la foule à chaque manifestation. Tout en exprimant la prise de conscience de l'urgence du démantèlement des ressorts du régime<sup>10</sup> et d'un pouvoir émancipé de sa tutelle militaire (condition préalable à la transition politique), il instaure un nouveau rapport au politique. En ce sens, on peut parler d'une véritable crise de l'État.

### 3- Une rhétorique usée jusqu'à la corde

La détermination de l'armée à assurer la survie d'un « système »<sup>11</sup> politique bloqué par peur du changement et par ignorance des transformations profondes de la société (Addi, 2021) débouche sur une paralysie politique (sans précédent) dont n'émerge aucune volonté de réforme. La disqualification de la contestation sociale passe par la mobilisation de l'ensemble des discours de légitimation historique (tel qu'il a été évoqué précédemment) des élites dirigeantes. Ainsi, la guerre de libération nationale et ses valeurs de patriotisme, de résistance, de sacrifice et d'héroïsme (dont se prévalent les élites dirigeantes) viennent rappeler aux jeunes générations contestataires ce qu'elles doivent aux *mujâhidîn* et aux *shuhadâ*. Ce rappel de la dette de sang qui ne cesse d'être exploité idéologiquement (Direche, 2018) dans sa rhétorique sacrificielle est destiné à culpabiliser les manifestants considérés comme indignes de l'héritage révolutionnaire national et proie facile à de supposées dérives alternatives influencées par des puissances étrangères et par différents médias nationaux et internationaux. En réactivant le *Roman national*<sup>12</sup>, exploité *ad nauseam*, et la geste héroïque de la Révolution, l'État s'inscrit dans sa longue tradition du récit unique qui magnifie « un seul héros, le peuple » ; un peuple héroïsé figé dans un temps révolutionnaire et martyrologique qui ne souffrirait d'aucune concurrence. La formule « un seul héros, le peuple » reprise, quant à elle, par les

---

<sup>9</sup> L'histoire algérienne, depuis l'indépendance, est rythmée par les coups de force de son commandement militaire. Acteur majeur de la prise de pouvoir par Ahmed Bella en 1962, l'armée des frontières mettra fin au gouvernement civil en juin 1965. En janvier 1992, l'armée va déposer Chadli Bendjedid et arrêter le processus électoral. Enfin, le rappel par cette même armée de Bouteflika en 1999 pour assurer la civilité du pouvoir s'inscrit dans cette tradition de la mainmise de l'armée sur la gouvernance du pays. Par ailleurs, tous les chefs d'État, de Houari Boumediène à Abdelmadjid Tebboune, ont été choisis par le commandement militaire et tous élus au premier tour et à la majorité écrasante (Bencheikh, 2020).

<sup>10</sup> Des ressorts communément admis dans le triptyque Armée/Services secrets/Institution présidentielle auxquels vient s'adosser une oligarchie d'affaires clientéliste.

<sup>11</sup> Les termes « système », « pouvoir », « boîte noire », « État profond » sont couramment usités, par l'opinion publique, pour désigner l'État algérien et ses acteurs.

<sup>12</sup> Le *Roman national* est une des expressions utilisées pour qualifier l'inféodation de la discipline historique par les institutions d'État. Rappelons qu'en 1982, l'État algérien tente de fermer tous les départements d'histoire des instituts universitaires pour les remplacer par un unique organisme national chargé de l'enseignement et de la recherche historiques. Par ailleurs l'association des Moudjahidines en collaboration avec le ministère des Moudjahidines, s'était, dès 1973, fixée la tâche d'être l'unique dépositaire et garant du récit de l'histoire de la révolution algérienne. Et en 1979, le même Ministère s'était doté d'une Direction de la Recherche sur l'Histoire de la Lutte de Libération Nationale. Par ailleurs, les ministères de la Culture, des Affaires religieuses et des Moudjahidines sont dotés d'attributions spécifiques et interviennent dans la production du savoir historique. La convention signée, en 1996, entre le Ministère de l'enseignement supérieur et le Ministère des Moudjahidines s'accorde encore, jusqu'à aujourd'hui, sur le contenu des programmes scolaires de l'enseignement de l'histoire. La promulgation d'un décret du Journal officiel de janvier 2017 (n° 17-19 du *Rabi' al-Thani* 1438) légiférant sur la censure et l'omniprésence du ministère des Moudjahidines est l'expression de leur toute puissance dans les débats sur l'histoire de la guerre.

contestataires et intégré dans la contemporanéité du moment accorde, *a contrario* au *hirak*, sa valeur révolutionnaire que lui conteste le régime d'Etat. En inscrivant le *hirak* dans la tradition de résistance de la guerre de libération nationale (confisquée au profit de l'idéologie d'Etat), les marcheurs se réapproprient les valeurs du combat indépendantiste, plaçant *de facto* les dirigeants actuels à la place des anciens colonisateurs. Ce renversement de perspective de légitimité, outre le fait qu'il dépoussière le récit national, promeut le temps présent de l'action politique menée par des hommes et des femmes qui n'appartiennent ni au pouvoir formel ni à ses cercles clientélistes. L'opposition entre le temps actuel du *hirak* et le temps figé de la guerre héroïque renvoie plus que jamais à la question centrale de la légitimité. En ce sens-là, on peut parler de rupture du pacte social et historique.

Le récit de la guerre et du sacrifice pose frontalement la question du consensus et de l'adhésion au lien national. Les multiples expressions politiques (dans leur diversité idéologique) du *hirak* ont révélé une critique mordante de l'histoire officielle. Si le récit matriciel de la guerre est repris par les *hirakistes* (par ses principes et ses valeurs de combat), il est secondaire par rapport au rappel des épisodes de la violence d'Etat de la période post-indépendante (Direche, 2021) qui alimentent les slogans des marches. La responsabilité de l'Etat est interrogée autour de la question de la confiscation de l'indépendance et de la reddition des comptes. Les références de l'histoire du mouvement national comme unique source de légitimation et de consensus ont montré largement leurs limites. La disqualification des élites dirigeantes s'accompagne de la perte de vitesse d'un récit historique qui ne suffit plus à alimenter un imaginaire historique commun soucieux d'autres alternatives du passé.

#### **4- Le dispositif d'Etat ; peser de tout son poids sur toute ouverture possible**

Pourtant, le mouvement contestataire se confronte à la résistance d'un système politique dont la capacité à reformuler ses mythes fondateurs est proportionnelle à son instinct de survie. En panne de renouvellement d'idées et de solutions politiques pour sortir d'une crise aussi majeure, l'Etat, par la Présidence de la république et le secrétariat général des Moudjahidines, mobilise des moyens considérables dans la mise en place d'un dispositif institutionnel consacré à l'histoire et à la mémoire de la guerre. Le dispositif mémoriel d'Etat, tel qu'il est alors décidé, est adossé à une énième mobilisation du récit de la guerre et de la mémoire nationale érigée « en priorité nationale voire en un devoir sacré »<sup>13</sup>.

Décliné en plusieurs *produits* (présentés ci-dessous) dotés de moyens considérables, il s'impose comme la forteresse et le garant de la vérité du récit de la guerre et de l'intégrité de la mémoire nationale.

##### **- La création d'une chaîne de télévision *Edhakira* (Mémoire)**

La chaîne de télévision consacrée à *la mémoire collective et à l'histoire du peuple algérien* lancée officiellement le 1<sup>er</sup> novembre 2020 à l'occasion du 66<sup>ème</sup> anniversaire de la révolution de Novembre a été créée en vertu d'une convention de coopération et de coordination entre le ministère des Moudjahidines, et l'EPTV (Etablissement public de Télévision). Si la préservation de la mémoire nationale demeure la priorité de cette nouvelle chaîne de télévision, ses programmes ont une visée pédagogique dans leur rôle de « transmettre aux générations futures les hautes et nobles valeurs ayant marqué les différentes étapes de l'histoire de l'Algérie »<sup>14</sup>. Pour autant, les déclarations publiques des principaux responsables ne font aucun mystère de la dimension supposée préventive d'un tel média qui « sera de ce fait un solide rempart contre les tentatives visant à l'occulter, voire à la falsifier et à

---

<sup>13</sup> Propos tenus par le Premier ministre Abdelaziz djerad lors de l'inauguration de la chaîne de télévision *Edhakira* dans <https://www.aps.dz/algerie/112135-djerad-procede-au-lancement-officiel-de-la-chaîne-de-television-la-mémoire-dédiée-a-l-histoire-de-l-algerie>

<sup>14</sup> « La chaîne de télévision consacrée à la mémoire collective et à l'histoire du peuple algérien » in <https://www.aps.dz/algerie/112135-djerad-procede-au-lancement-officiel-de-la-chaîne-de-television-la-mémoire-dédiée-a-l-histoire-de-l-algerie>

déformer notre révolution, notre résistance populaire, le mouvement national et ses figures »<sup>15</sup>. Dans le contexte du *hirak*, de tels propos viennent en échos rejoindre la dénonciation des *fake news* et de la désinformation qui auraient conduit les Algériens dans la rue. Un média destiné à assurer la sécurité citoyenne en « instruisant à nouveau le bon citoyen conscient de sa valeur historique et de la concrétisation des espoirs de son peuple et du message des chouhada (...) par la mise à disposition d'un moyen de référence servant de guide pour le citoyen algérien afin qu'il puisse diriger ses pas et servir son pays »<sup>16</sup>. Pour le dire autrement, la chaîne Edhakira a été pensée pour reconditionner le peuple algérien dans ses valeurs patriotiques originelles telles qu'elles auraient été conçues et vécues par les anciens combattants. Elle agit comme un média de propagande pour diffuser un récit national dont la perte de vitesse et d'adhésion est objectivement constatée dans les grandes mobilisations collectives. On peut dès lors s'interroger sur l'audience d'un tel média dont la seule vertu est, sans doute, de mesurer la capacité têtue d'un régime politique à mobiliser ses mythes fondateurs. Il est sans conteste que jusqu'à l'heure actuelle, une sélection tatillonne des intervenants est réalisée en amont et les historiens-critiques sont, de ce fait, naturellement marginalisés. Seule l'institution des archives nationales est partenaire est intégrée au partenariat ignorant ostensiblement les universités et les centres de recherche publics.

- La création d'une Autorité de régulation de la matière et de l'information liée à l'Histoire

Dans le même registre et à la même période, le secrétaire général des Moudjahidines, et des Ayants-droits, Said Rebika, informe de la création à venir d'une *Autorité de régulation de la matière et de l'information liée à l'Histoire* équivalente à l'Autorité de régulation de l'Audiovisuel (ARAV). La fonction de cette Autorité a pour objectif un encadrement attentif des recherches historiques sur le Mouvement national et la guerre de Libération. Cette compétence auto-octroyée sur la recherche historique vient parfaire des prérogatives existantes et une présence active et autoritaire dans l'activisme mémoriel. La promulgation d'un décret au *Journal Officiel* de janvier 2017 légiférant sur la censure et l'omniprésence du ministère des Moudjahidines actait déjà l'expression de leur toute puissance dans les débats de l'histoire de la guerre qui demeure leur pré-carré. Ce monopole s'appuie sur de puissantes associations liées aux *Mujâhidîn*<sup>17</sup>, fortes de la vénération nationale dont jouissent leurs membres et des prérogatives exorbitants dont ils bénéficient. Indépendamment de leur statut social ; les *mujâhidîn* et les ayants-droits des *shuhadâ* font avant tout l'objet d'une définition juridique et légale par une loi<sup>18</sup> qui veille à la défense de leurs droits « comme une dette de sang pour la société ». L'emprise de ces groupes d'influence (dotés de légitimité représentative) sur le récit national de la guerre s'accompagne de moyens financiers considérables<sup>19</sup>. Ainsi, le ministère dispose (depuis au moins deux décennies) son propre centre de recherches historiques. Le Centre national d'études et de recherches sur le mouvement national et la Révolution du 1er Novembre 1954 publiée depuis 2000 près d'une centaine de publications et s'impose comme le prescripteur du savoir historique à diffuser et à

---

<sup>15</sup> « Cette chaîne s'acquittera d'un rôle important dans la préservation et la transmission de la mémoire nationale aux générations, actuelle et futures, en vue d'immuniser la personnalité nationale et préserver, partant, la cohésion de notre société et nos valeurs. Elle sera un espace pour les historiens, les chercheurs, les universitaires et les témoins des événements pour présenter les faits historiques sous forme de contenus médiatiques de qualité. Aussi, s'érigera-t-elle en tribune s'adressant aux membres de la société et à l'ensemble des citoyens, parmi les élèves, les étudiants, et les passionnés par l'histoire », allocution du premier Ministre Abdelaziz Djerad lors du lancement officiel de la chaîne le 1<sup>er</sup> novembre 2020 rapportée par [aps.dz/algerie/112135-djerad-procede-au-lancement-officiel-de-la-chaine-de-television-la-memoire-dediee-a-l-histoire-de-l-algerie](https://www.aps.dz/algerie/112135-djerad-procede-au-lancement-officiel-de-la-chaine-de-television-la-memoire-dediee-a-l-histoire-de-l-algerie), *Ibid*

<sup>16</sup> Propos de Abdelmadjid Chikhi, Directeur des Archives nationales et de la Mémoire nationales et Conseiller du président de la République rapportés dans <https://www.aps.dz/algerie/111967-television-algerienne-la-chaine-la-memoire-lancee-novembre-prochain>

<sup>17</sup> Relayées par des associations comme l'AEC (Association des Enfants de *Chuhadâ*) et l'ONEC (Organisation Nationale des Enfants de *Chuhadâ*).

<sup>18</sup> Loi n° 99-07 du 5-4\_1999, « relative au Moudjahid et au Chahid ».

<sup>19</sup> Le budget du ministère des Moudjahidines et des Ayants-droits arrive au troisième rang après celui de la Défense et de l'Éducation.

transmettre notamment dans les écoles de l'enseignement public. La création de cette autorité de régulation vient durcir le dispositif de l'entrepreneuriat mémoriel d'Etat reléguant, au second rang, la recherche historique universitaire qui ne dispose pas de la même puissance de financement et de réaction pour faire imposer les avancées de la réflexion historiographique notamment auprès du grand public. A ce titre et dans ce cadre, les relations de pouvoir et les enjeux de légitimité politique sont exacerbés autour des pressions exercées sur la pratique historique et la surveillance tatillonne sur le renouvellement du savoir historique. Pour parfaire ce dispositif de monopole, le ministère annonce également le lancement d'une plateforme numérique promouvant l'histoire de l'Algérie du début de la colonisation à l'indépendance du pays. Destinée à « transmettre un message historique correctement loin des contrevérités et de la dénaturation des faits, notamment en ce qui concerne les événements liés à la guerre de libération », elle vient s'ajouter au battage médiatique autour de l'unité nationale et de l'oukase du récit unique.

- Le 8 mai, Journée de la mémoire

L'institutionnalisation de cette journée par la loi adoptée à l'unanimité le 23 juin 2020 par l'Assemblée populaire nationale (APN) vient s'ajouter à ce dispositif mémoriel d'Etat fort de sa chaîne de télévision *Edhakhira* et de sa politique volontariste de la recherche historique sur le Mouvement national. La date du 8 mai 1945 est décrétée jour férié et jour du sacrifice en mémoire aux victimes des massacres du Constantinois (Sétif, Guelma et Kheratta)<sup>20</sup>. Cette célébration s'accompagne également d'un durcissement du discours à l'égard de la France (accusée de crimes contre l'humanité) qui est sommée de reconnaître l'ensemble des crimes coloniaux commis depuis la conquête du pays en 1830<sup>21</sup>. Le 8 mai 1945 vient bousculer la chronologie officielle telle qu'elle a été célébrée, jusqu'à présent, dans l'espace public. Faut-il s'interroger sur le caractère tardif de cette commémoration qui vient s'ajouter aux dates *totem* du 1<sup>er</sup> novembre 1954 et du 5 juillet 1962 ? La tragédie à laquelle elle renvoie est traitée depuis longtemps par les historiens qui la considèrent comme l'évènement majeur de l'orientation indépendantiste du mouvement nationaliste algérien (Harbi, 1984). Il aura fallu attendre soixante-quinze années pour la commémorer officiellement. Que faut-il en penser ?

La remise du rapport de Benjamin Stora portant sur les questions mémorielles<sup>22</sup>, rendu public en janvier 2021, a relancé la guerre des mémoires au plus haut sommet de l'Etat algérien et a réifié le ressentiment colonial avec notamment son corollaire : l'inflation victimaire de « millions de morts ». Il a révélé (malgré la volonté publique d'implication de Abdelmadjid Tebboune dans la politique d'apaisement des mémoires franco-algériennes) l'opposition féroce de la haute hiérarchie militaire<sup>23</sup> dont le principe idéologique de légitimation est porté par le sacrifice de « millions » d'Algériens, de martyrs. Une opposition relayée par une majorité des élites dirigeantes<sup>24</sup> qui accusent publiquement la France d'ingérence et d'atteinte à la souveraineté. Ce positionnement des membres de son gouvernement a obligé le président à se dédire (malgré ses engagements) et à adopter des attitudes

---

<sup>20</sup> Le 8 mai 1945, alors que la ville de Sétif célébrait la victoire des forces alliées contre le nazisme, des militants indépendantistes, brandissant pour la première fois le drapeau algérien, viennent perturber ce moment de liesse française. La ville se transforme, alors, en un théâtre tragique qui voit les forces de l'ordre abattre les « émeutiers ». Les émeutes et la répression impitoyable qui suivront deviendront ce que les historiens ont appelé *les massacres du Constantinois*. Aujourd'hui encore, les incertitudes sur le nombre des victimes continuent à alimenter la polémique : quelques milliers (du côté français) à 45000 du côté algérien. Cet épisode de grande violence marquera le mouvement nationaliste et orientera définitivement la cause indépendantiste.

<sup>21</sup> En 2005 la France, par son ambassadeur Hubert Colin de Verdière, avait alors reconnu pour la première fois la responsabilité des massacres de Sétif, qualifiés alors de « tragédie inexcusable ».

<sup>22</sup> Ce rapport a répondu à une commande de l'Etat Français. A l'origine, les présidents Macron et Tebboune avaient convenu d'un travail en commun autour du binôme Benjamin Stora et Abdelmadjid Chikhi, directeur des archives nationales d'Algérie. Seul le rapport français a été rendu public : <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/278186.pdf>

<sup>23</sup> Le Haut commandement militaire est partie prenante de ce dispositif. Ainsi le Chef de l'Etat-Major de l'armée, Saïd Chengriha a ouvert le 17 mars 2021 intitulé « mémoire et unité nationale ».

<sup>24</sup> Par de nombreux ministres en exercice.



hostiles<sup>25</sup> à l'égard de la France ; tout en contribuant à un véritable fiasco franco-algérien autour de la question de la réconciliation des mémoires. L'union des forces conservatrices, telle qu'elles se déploient autour des questions mémorielles révèle tous les enjeux autour de la « consolidation du régime politique » (Mohand-Amer, 2020)

### **Conclusion. Composer le déficit de légitimité par excès de légitimité**

La culture populaire du *hirak* conteste, critique et revisite la mémoire officielle de l'Etat. En la remettant en question, elle polarise les dérives du pouvoir politique sur le dévoiement des valeurs révolutionnaires qu'il est supposé défendre et pérenniser. Cette critique féroce est accompagnée d'une demande de reddition de comptes auprès d'une justice aux ordres et au service d'un régime producteur de violences et de crises depuis 1962. On pourrait penser qu'il s'agit là, du constat objectif de la faillite des grandes narrations nationales. Pourtant, ces dernières continuent implacablement et selon le même mode opératoire, à asséner les arguments d'autorité historique et politique pour légitimer une génération d'hommes et de femmes politiques qui n'ont pris ni le maquis ni les armes. Un récit de guerre qui vient, laborieusement cacher d'autres réalités liées à l'exercice du pouvoir : corruption, affairismes, clientèles, déni de droit ... Outre le fait qu'il renforce sa dimension auto glorificatrice et autodisculpatoire répétée inlassablement par les tenants du pouvoir, il témoigne d'une incapacité flagrante à s'ajuster à la réalité présente. Ainsi face au cas exceptionnel de mobilisation sociale que représente le *hirak*, l'usage de l'histoire mobilisé par le pouvoir d'Etat (dont le déficit de légitimité n'est plus à démontrer) exprime à nouveau la matrice idéologique fondatrice de la violence et de l'autoritarisme de l'Etat algérien. Une idéologie au service de la défense d'un « système » composite dont les éléments sont unis par la culture du privilège et de l'intérêt dont la ramification parcourt l'ensemble du corps social et politique. Pour le dire autrement, cette énième expression de légitimité auto-proclamée autour des usages politiques du passé (Hartog, Revel, 2001) est une énième expression du nationalisme autoritaire algérien. Confronté à une revendication massive de la citoyenneté dans l'Etat de droit, le régime politique déploie son arsenal rhétorique de l'unité du pays autour du mythe révolutionnaire espérant éliminer ainsi le débat entre Algériens. L'autisme politique dont il fait preuve peut s'apparenter sans nul doute à une violence d'Etat supplémentaire. En ce sens-là, la transition politique espérée n'est pas à l'ordre du jour.

### **Bibliographie**

- Addi Lahouari, « Violence et système politique en Algérie », *Les temps modernes*, 46-47, 1995 ;
- Dirèche Karima, « Dette de sang et rente de guerre. Quand l'histoire se sclérose », in Morgan Corriou et M'hamed Oualdi (Dir.), *Une histoire sociale et culturelle du politique en Algérie et au Maghreb*. Études offertes à Omar Carlier, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2018 ;
- Dirèche Karima, « Renouer avec l'histoire et apaiser ses violences. Quelle place pour une reconnaissance publique ? », in *Insaniyat* n°87; Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales, janvier mars 2021 ;
- Harbi Mohamed, *La guerre commence en Algérie*, Editions Complexe, 1984 ;
- Hartog François, Revel Jacques, *Les usages politiques du passé*, Editions de l'EHESS, Paris, 2001 ;
- Mohand-Amer, Amar, « La recherche en histoire contemporaine en Algérie : éléments de débat(s) », in Karima Dirèche, *L'Algérie au présent. Entre résistances et changements*, Paris, IRMC/Karthala, 585-595, 2019 ;

---

<sup>25</sup> En mai 2020, il accuse la France d'avoir massacré la moitié de la population algérienne » et le 8 avril 2021, il utilise la formule « la France, ennemi traditionnel et éternel de l'Algérie)

Mohand-Amer, Amar, « la recherche et l'écriture de l'histoire en Algérie : réalités et enjeux politiques et mémoriels », in *Maghreb-Machrek*, °245, pages 33-42

Rahal Malika, « Comment faire l'histoire de l'Algérie indépendante ? » in *La vie des idées*, 13 mars 2012, <https://laviedesidees.fr/Comment-faire-l-histoire-de-l-Algerie-independante.html>